



A BESOIN DE VOUS !

Madame, Monsieur,

En cette fin d'année, votre boîte aux lettres est envahie de demandes de dons par des associations nationales ou internationales aux buts éminemment louables mais qui pèchent par le fait qu'une partie du don que vous faites est consacrée aux frais de gestion du don lui-même (impression, envoi, gestion administrative, ...)

ANDITOIT a fait un choix différent. Association locale, au plus près de son public handicapé mental, vous êtes assuré que la totalité de votre don sera affecté à l'œuvre pour laquelle nous vous sollicitons aujourd'hui.

En vous rendant sur le site « helloasso » ci-dessous, vous décidez vous-même de nous aider à la matérialisation de notre unique et urgent besoin actuel décrit ci-dessous.

>>> Cliquez sur le lien ou copiez le directement dans votre moteur de recherche.

https://www.helloasso.com/associations/anditoit/formulaires/1?_ga=2.161577660.1055421292.1699956829-1221329791.1699956829&_gac=1.79325798.1699957023.CjwKCAiA0syqBhBxEiwAeNx9N1HN6Cr3DxVoU_GMOZv4YvZ3zIRAFdcw9ZJi8uDiQoXISPCTdnC9xhoCZUwQAvD_BwE&_gl=1%2a2tn55l%2a_ga%2aMTlyMTMyOTc5MS4xNjk5OTU2ODI5%2a_ga_TK826G3G2%2aMTY5OTk1NjgyOC4xLjEuMTY5OTk2MjE3Ny40NC4wLjA

vous Ce courrier a pu vous parvenir par l'intermédiaire d'un parent, d'un ami qui nous a déjà fait confiance. Vous pourrez, de même, le faire suivre à l'ensemble de vos connaissances et, ainsi, notre besoin pourra sans doute être satisfait.

RENDEZ-VOUS SUR
helloasso

En vous remerciant par avance de votre générosité, recevez, Madame, Monsieur, mes très cordiales salutations.

Le président

Pourquoi faire appel à votre générosité

Aujourd'hui, certains de nos adultes handicapés accompagnés présentent des problèmes psychomoteurs associés à leur handicap originel.

La population de nos résidences est vieillissante et les missions des équipes éducatives s'articulent autour d'accompagnements personnalisés axés sur le bien-être et la bienveillance.

La socialisation et les activités en extérieur sont des leviers favorisant l'inclusion, la rencontre avec l'autre, la découverte de son environnement. Ceci nécessite des moyens humains mais aussi des outils techniques dont les véhicules font partie.

A ce jour, les sorties des résidents deviennent moins fréquentes car l'association n'est pas dotée de **véhicule adapté**, équipé d'une rampe permettant à la personne à mobilité réduite de rester dans son fauteuil. Le transfert dans un véhicule non adapté peut s'avérer douloureux pour la personne en fauteuil et compliqué pour les professionnels accompagnants.

Nos ressources propres se limitent à nos cotisations, aux dons de particuliers amis, et aux bénéfices réalisés lors de manifestations occasionnelles que nous organisons (séances de théâtre, concerts). Ces recettes sont affectées prioritairement à la vie sociale de nos résidents afin de faciliter leur autonomie et leur présence dans les milieux socioculturels, sportifs, associatifs, de leurs quartiers .

Les véhicules (*) que nous possédons (2 minibus de 9 places et 2 véhicules de 5 places) ne sont, aujourd'hui, plus totalement adaptés aux besoins de nos résidents vieillissants.

C'est donc dans ce souci de bienveillance et de bienveillance que nous devons, à très court terme, envisager l'achat d'un nouveau véhicule de 5 places équipé d'une rampe arrière permettant l'accès à un fauteuil roulant électrique et ainsi le maintien en place de la personne handicapée.

Un tel véhicule, d'un coût d'environ 56 000 euros ne peut être financé par notre actuelle capacité d'investissement.

QUI PEUT NOUS AIDER ?

◆ Tout le monde ! vous, vos parents, vos amis,
Pour permettre l'achat d'un véhicule adapté pour l'accès par une personne en fauteuil, pour compléter l'aménagement et assurer l'entretien mobilier des parties communes de nos deux résidences, envoyez vos dons à l'adresse ci-dessous. Un certificat de déductibilité fiscale vous sera adressé.

POURQUOI FAIRE UN DON ?

◆ C'est votre façon de participer au maintien du bien être que ANDITOIT doit fournir à ses hébergés adultes handicapés mentaux. Chaque donateur peut bénéficier d'une déduction fiscale de 66% du montant de son don.

POURQUOI FAIRE UN LEGS ?

◆ Qu'il soit universel, à titre universel ou à titre particulier, votre LEGS à ANDITOIT est l'assurance de savoir que vous participerez pleinement à la vie des résidents tandis que la vôtre s'achèvera.

POURQUOI FAIRE UNE DONATION ?

◆ Une donation faite de votre vivant vous permettra d'apprécier l'action d'ANDITOIT qui s'inscrit dans une démarche pérenne en respectant scrupuleusement les engagements pris au moment de la donation.

LEGS ET DONATIONS : n'hésitez pas à en parler avec votre notaire qui vous conseillera.

ANDITOIT
Association Loi de 1901
Reconnue Association de
bienfaisance

Arrêté Préfectoral N° 00-03030 du 17/10/2000
Prorogé par l'arrêté N° 06-00503 du 30/01/2006

Conçu, réalisé et imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique. 15/11/2023 Anditoit dons_legs-c



VOUS VOULEZ AIDER UNE ASSOCIATION LOCALE*

***et vérifier sur place comment vos dons
sont utilisés**



ANDITOIT
DEUX RÉSIDENCES POUR
PERSONNES HANDICAPÉES A
CLERMONT FERRAND

La Maison des Jardins
La Maisons des Remparts

**Prenez une décision utile en
faisant un don un legs ou
une donation à ANDITOIT
qui accueille des adultes
handicapés dans ses deux
résidences
de Clermont Ferrand**

**Bon à découper et à envoyer à
ANDITOIT**

**31, Rue de la Gravière
63100 CLERMONT FERRAND**

Tel: 04 73 74 39 64

Site Web: <http://www.anditoit.org>

E mail: association.anditoit@wanadoo.fr

Melle; Mme; Mr :

..

Prénom :

..

Adresse :

.....

..

Code Postal : Ville :

..

- Souhaite recevoir sans engagement une documentation sur les donations et legs
- Verse à l'association ANDITOIT, un don de :€
- Souhaite être contacté(e) pour un rendez-vous avec le président de l'association ANDITOIT

Numéro de téléphone (facultatif) :

..

E-Mail (facultatif) :

A SAVOIR

**Tout legs ou donation à une association
telle que ANDITOIT est exonéré de
droit de succession**

**En l'absence de testament et (ou)
d'héritiers proches c'est l'État qui sera
seul destinataire de votre patrimoine**